

Activité 3 : Des méthodes pour maîtriser sa fertilité et/ou éviter une grossesse.

Capacités :

N1-Conduire une recherche d'informations sur internet pour répondre à une question ou un problème scientifique, en choisissant des mots clés pertinents, et en évaluant la fiabilité des sources et la validité des résultats.

N2-Utiliser des logiciels d'acquisition de données, de simulation et des bases de données.

Dd2-Fonder ses choix de comportement responsable vis-à-vis de sa santé ou de l'environnement sur des arguments scientifiques.

I. Des exemples de méthodes de contraception préventive :

Consigne : A partir des animations apportées par le logiciel, complétez le tableau suivant.

Méthodes contraceptives (nom)	Lieu d'action (où elle agit)	Mode d'action (ce qu'elle bloque ou empêche)

II. La contraception d'urgence :

Consigne : A partir des informations apportées par le site internet...

<https://contraception.ooreka.fr/comprendre/pilule-du-lendemain>

1. Indiquez dans quelle situation une femme a recours à ce type de contraception.

2. Construire un diagramme bâtons illustrant l'efficacité de la pilule du lendemain en fonction du temps.

3. A partir du graphique, expliquez pourquoi ce type de contraception doit être pris le plus rapidement possible.

4. Que dit la loi concernant les mineurs ?

Consigne : A partir de l'animation, complétez le tableau suivant

http://www.snv.jussieu.fr/vie/dossiers/levoru486/images/modes_contraception.swf

	Niveau d'action (lieu elle agit)	Mode(s) d'action (ce qu'elle bloque ou empêche et comment)
La contraception d'urgence		

III. L'interruption volontaire de grossesse (L'IVG) :

A partir du site...

<http://www.ivg.social-sante.gouv.fr/>

1. Recherchez en quelle année fut légalisé l'IVG en France et la personne à l'origine de cette loi.

2. Recherchez en quelle année fut légalisée la contraception.

4. Indiquez les différentes méthodes utilisées et les délais associés pour chacune.

5. Que dit la loi concernant les mineurs ?

IV. Un comportement responsable... :

A partir des informations apportées par les différents ateliers, expliquez pourquoi le choix de la prise d'une contraception est un comportement responsable pour les hommes comme pour les femmes.

Activité 3 : Des méthodes pour maîtriser sa fertilité et/ou éviter une grossesse.

Capacités :

N1-Conduire une recherche d'informations sur internet pour répondre à une question ou un problème scientifique, en choisissant des mots clés pertinents, et en évaluant la fiabilité des sources et la validité des résultats.

N2-Utiliser des logiciels d'acquisition de données, de simulation et des bases de données.

Dd2-Fonder ses choix de comportement responsable vis-à-vis de sa santé ou de l'environnement sur des arguments scientifiques.

I. Des exemples de méthodes de contraception préventive :

Consigne : A partir des animations apportées par le logiciel, complétez le tableau suivant.

Méthodes contraceptives (nom)	Lieu d'action (où elle agit)	Mode d'action (ce qu'elle bloque ou empêche)
Pilule ou implant	Ovaires	Empêche l'ovulation
Préservatif	Vagin	Bloque l'entrée des spermatozoïdes dans l'appareil génital féminin + IST
Stérilet	Muqueuse utérine	Empêche l'implantation d'un embryon en modifiant la muqueuse utérine.
Diaphragme et spermicides	Vagin	Bloque et détruit l'entrée des spermatozoïdes dans l'appareil génital féminin

II. La contraception d'urgence :

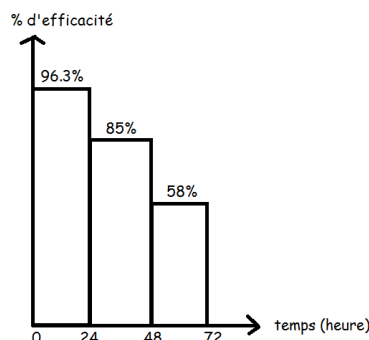
Consigne : A partir des informations apportées par le site internet...

<https://contraception.ooreka.fr/comprendre/pilule-du-lendemain>

1. Indiquez dans quelle situation une femme a recours à ce type de contraception.

Une femme a recours à ce type de contraception d'urgence en cas de risque de grossesse, suite à un échec de contraception ou un rapport non protégé.

2. Construire un diagramme bâtons illustrant l'efficacité de la pilule du lendemain en fonction du temps.



3. A partir du graphique, expliquez pourquoi ce type de contraception doit être pris le plus rapidement possible.

L'efficacité de cette pilule diminue avec le temps. Il est donc important de la prendre le plus rapidement possible (moins de trois jours après le rapport à risque)

4. Que dit la loi concernant les mineurs ?

La pilule du lendemain est gratuite pour les mineurs. Elle est disponible dans les pharmacies, au planning familial et auprès de l'infirmière scolaire.

Consigne : A partir de l'animation, complétez le tableau suivant

http://www.snv.jussieu.fr/vie/dossiers/levoru486/images/modes_contraception.swf

	Niveau d'action (lieu elle agit)	Mode(s) d'action (ce qu'elle bloque ou empêche et comment)
La contraception d'urgence	Ovaire	Elle bloque l'ovulation
	Col de l'utérus et Utérus	Modifie les propriétés de la glaire cervicale et du liquide utérin.
	Muqueuse utérine	Empêche l'implantation de l'embryon (bloque la nidation) en modifiant la muqueuse utérine et/ou en détruisant le corps jaune.

III. L'interruption volontaire de grossesse (L'IVG) :

A partir du site...

<http://www.ivg.social-sante.gouv.fr/>

1. Recherchez en quelle année fut légalisé l'IVG en France et la personne à l'origine de cette loi.

L'IVG fut légalisé en 1975 grâce à Mme Simone VEIL.

2. Recherchez en quelle année fut légalisée la contraception.

La contraception fut légalisée en 1967.

4. Indiquez les différentes méthodes utilisées et les délais associés pour chacune.

5. Que dit la loi concernant les mineurs ?

IV. Un comportement responsable... :

A partir des informations apportées par les différents ateliers, expliquez pourquoi le choix de la prise d'une contraception est un comportement responsable pour les hommes comme pour les femmes.